COPIE

CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES - COMMUNE D'ANNET-SUR-MARNE

Plan annexé à la délibération n° 5920 du 25 Janvier 2008

04 FEV. 2009

Le maire, C. MARCHANDEAU

Bureau d'Etudes Vincent RUBY
320, Avenue Blaise PASCAL
77555 MOISSY-CRAMAYEL Cedex
Tél : 01.64.13.31.50
Fax : 01.64.13.31.51

Fichier : ASM3206_zonage.dwg

Echelle : 1/4000

Indice	Modification	Date	Visa dessinateur	Visa contrôleur
0	1ère édition	29/01/2007	C.C.M.	E.P.
A	2ème édition	mai 2007	C.C.M.	E.P.
B				
C				
D				

Légende générale :

- Réseau eaux usées
- Réseau eaux pluviales
- Réseau unitaire
- Canalisation de refoulement
- Poste de refoulement
- Limite de commune

Légende concernant le zonage d'assainissement :

- Zone à vocation d'assainissement collectif des eaux usées : (limites approximatives du P.O.S)

NB : En dehors des zones définies ci-dessus les parcelles construites doivent être en assainissement non collectif conforme à la réglementation en vigueur.